

Pratiques des salaires dans le spectacle vivant, selon enquête Atps (fin juin 2008)

**Fonction : Régisseur à responsabilité - CDD (Contrat à durée déterminée)**

Cachet	Type de contrat	Nb h/jr	13e mois	Heures supplémentaires	Avantages divers	Ancienneté
NET 89 €	employé CDD	forfait				
220 €	Event	10h				
NET 73 €	Road Backline	forfait				
175 €	employé CDD	forfait				
250 €	employé CDD	forfait				
175 €	employé CDD	forfait				
Smart 180 €		forfait				
200 à 300 €	employé CDD	forfait				
200 €	employé CDD	8h			parfois frais dépl. remboursés	
150 €	employé CDD	forfait			defs repas 30€/j/ montage 15€/j/ représ	
100 à 200 €	employé CDD	forfait			au mieux remb. transport	
125 €	employé CDD	forfait				
115 €	employé CDD	8h			travail de nuit forfait de 8h m si 3h prestées	
175 €	employé CDD	12h			montage lourd, 12h payées pour 8 prestées	
Smart 160 €		8h				

Pratiques des salaires dans le spectacle vivant, selon enquête Atps (fin juin 2008)

125 €	création CDD	forfait				25 ans
145 €	employé CDD	forfait			trajets remboursés/ repas / 2 cahets si 2 représ le même jour / logement	4 ans
140 €	employé CDD	forfait			trajets remboursés/ 7€pour repas	4 ans
100 €	employé CDD	forfait			trajets remboursés	4 ans

Salaire	Type de contrat	Nb h/sem	13e mois	Heures supplémentaires	Avantages divers	Ancienneté
2 100 €	employé CDD	38				
3 000 €	création CDD					
2700 / 15 jrs	création CDD					
1 900 €	employé CDD	38		recupérées	6€/jour	
2 300 €	employé CDD			<b>base pour engagement à la journée</b>	h. sup. non récupérées / au mieux remb. km et gsm	
2 150 €	employé CDD			à p. 10h travail, 10€/h	chèques repas	
2 400 €	employé CDD			dimanche récupéré à 120%	chèques repas 5,70€	
2 200 €	employé CDD	8h/jour		<b>base pour engagement à la journée</b>	aucun remboursement	4 ans